

Mercredi 10 Mars 2021

# Résidence<sup>+</sup>



## Mémorandum aux autorités marocaines pour la délivrance de titres de séjour provisoires à la population migrante installée au Maroc

Un an après la détection du premier cas avéré de Covid 19, la situation de la population migrante au Maroc s'est nettement détériorée en raison des restrictions des déplacements consécutifs au confinement sanitaire. Cette population n'a malheureusement bénéficié d'aucun programme d'aides ni de soutien direct de la part du gouvernement à l'instar de la population marocaine et n'a pu compter que sur quelques initiatives lancées par des organisations de la société civile et par des donateurs privés et sur la solidarité sociale et communautaire.

Pour ces raisons, et conformément aux engagements internationaux du Royaume, les signataires du présent mémorandum lancent un appel aux autorités marocaines afin d'adopter des mesures courageuses, innovantes et pertinentes, susceptibles d'aider la population migrante à surmonter l'impact négatif de la pandémie qui est venue aggraver davantage une situation initialement précaire.

À cet effet, les signataires lancent l'initiative « Résidence Plus » et appellent les autorités marocaines à y adhérer et à se l'approprier. « Résidence Plus » est un concept qui se veut positif, inclusif, simple et pertinent :

+ Positif, dans la mesure où il est pensé de manière à apporter un plus, une valeur ajoutée à la fois à la société d'accueil mais également à la population migrante établie au Maroc ;

- + Inclusif, puisque qu'il est censé profiter, sans exception, à un maximum de bénéficiaires ;
- + Simple, dans la mesure où il n'exigerait que le minimum de démarches et de documents administratifs ;
- + Pertinent, étant donné qu'il devrait contribuer à adresser un problème de fonds qui empêche réellement la population migrante à assurer ses moyens de subsistance.

« Résidence Plus » est une initiative des signataires qui fait appel aux autorités pour accorder un titre de séjour provisoire, valide un an, à tous les migrants établis au Maroc qui en feraient la demande, afin de leur donner la possibilité de trouver un emploi décent et légal et contribuer à rompre le cercle vicieux de l'exigence du titre de séjour pour l'obtention d'un emploi et de l'exigence d'une attestation d'emploi pour l'obtention d'un titre de séjour.

Les signataires estiment que le titre de séjour ou « carte de résidence » devrait être pensé de manière plus globale et selon une approche positive et pas uniquement comme un simple document administratif à présenter lors des contrôles d'identité. Le titre de séjour devrait être considéré plutôt comme un sésame qui faciliterait l'inclusion socioéconomique de la population migrante et qui lui donnerait la possibilité de se préparer et de mieux se positionner en perspective des opportunités de relance économique qui se profilent déjà lors de la période post-Covid.

A cet effet, les signataires appellent les autorités marocaines à :

- + **accorder des titres de séjour provisoires d'une durée d'une année**, sans exception, à toutes les personnes migrantes qui en feraient la demande ;
- + **délivrer** les dits titres de séjour dans **des délais raisonnables** ;
- + **déterminer** la validité de ces titres de séjour **à partir de la date de délivrance et non du dépôt** ;
- + **simplifier** au maximum **les conditions d'obtention** de ces titres de séjour provisoires ;
- + **exempter tous les demandeurs des frais** consécutifs à la délivrance de ces titres de séjour provisoires et solliciter éventuellement les organisations



- internationales, les bailleurs de fonds, les chancelleries occidentales ... afin de prendre en charge les dits frais ;
- + **appliquer un moratoire** sur les arrestations et les déplacements internes de la population migrante ;
  - + **impliquer les organisations de la société civile** afin de contribuer, au besoin, à la réussite de cette opération.

En adhérant à cette initiative, les autorités marocaines auront, une fois de plus, pris des mesures courageuses, concrètes et pertinentes en faveur de la population migrante en droite ligne avec la vision humaniste de Sa Majesté Mohammed VI et en cohérence avec la Stratégie Nationale de l'Immigration et l'Asile et contribueront à renforcer davantage l'image de marque du Maroc en tant que terre d'accueil ainsi que son rayonnement régional, continental et international. Les signataires demeurent confiants que les présentes doléances seront entièrement prises en considération.

- Papiers Pour Tous
- Organisation Démocratique du Travail – Immigrés (ODT-I)
- Conseil des Migrants Subsahariens au Maroc (CMSM)

## Contacts

Papiers Pour Tous : [papierspourtous@gmail.com](mailto:papierspourtous@gmail.com)

ODT-I : [odt.travailleursimmigres2012@gmail.com](mailto:odt.travailleursimmigres2012@gmail.com) +212 607 10 55 44

CMSM : [conseildesmigrants.official@gmail.com](mailto:conseildesmigrants.official@gmail.com) +212 611 35 03 30